

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****MARTINIQUE**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
35	20		27	
			Dont procurations	
			07	
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

19/07/2018

Date d'affichage de la convocation

19/07/2018

Objet de la Délibération

ANIMATION DU TERRITOIRE

Fête du sport**Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Arlette BRAVO-PRUDENT

**FÊTE DU SPORT****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mercredi 25 juillet 2018**

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-cinq juillet** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Patrick FLERIAG, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTY épouse RAYMOND, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE.

Absents excusés : MM Emile GONIER, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Marie-Victor PAIGERAC, Jean-Luc GRABIN, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Emile GONIER, Félix CATHERINE, Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Jean-Marie-Victor PAIGERAC, Jean-Luc GRABIN ont respectivement donné procuration à Gérard CHAUVET, Raphael BORDELAIS, Marie GARON, Patrice CHARLEBOIS, Maurice JOSEPH-MONROSE, Yolène LARGEN-MARINE, William PAULIN.

Absents : MM Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Victorien QUIMBERT, Christian DORDONNE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Le Conseil municipal :

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les demandes de labellisation et de subvention formulées par la ville de Schœlcher dans le cadre du plan « Héritage et société » auprès du centre national pour le développement du sport (CNDS) ;
- Vu le courrier en date du 06 juillet 2018, notifiant la décision du CNDS (CNDS-DG-FDS-89940760) d'accorder à la commune une subvention de huit mille euros (8.000,00 €) pour l'organisation de la « Fête du Sport », qui se déroulera du 21 au 23 septembre 2018 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Sportives du 25 juin 2018 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 16 juillet 2018 ;

- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

-
- Est approuvée l'organisation de la manifestation « Fête du sport », du 21 au 29 septembre 2018 ;
 - Le budget prévisionnel correspondant est arrêté à hauteur de douze mille deux cent cinq euros (12 205,00 €) ;
 - Les dépenses afférentes seront imputées aux chapitres 60 et 61 du budget communal.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 19 OCT 2018
Le Maire

Luc CLÉMENTÉ

